



Centre de gestion de la FPT de l'Ain

Le CDG de l'Ain a conventionné avec la CNRACL afin d'accompagner les collectivités **affiliées** pour la mise à jour de la carrière des agents avant la préparation d'un dossier de retraite. Le correspondant du service « retraites », suivant régulièrement des séances d'actualisation organisées par la CNRACL, sera votre interlocuteur privilégié pour :



Informers les **EMPLOYEURS** sur les actualités réglementaires et sur les outils et procédures de gestion des régimes de retraite CNRACL, RAFP et IRCANTEC



Assurer un rôle de **conseil personnalisé** à destination des **agents** sur **RDV**

- effectuer des simulations de calcul de pension,
- construire un projet de départ à la retraite
- anticiper les différentes étapes à réaliser avant la retraite



Organiser des **journées de formations** à destination des **gestionnaires RH** ayant pour thèmes :

- la réglementation, l'actualité,
- la retraite,
- les validations de services
- le travail sur dossiers : en petits groupes, nous vous proposons des ateliers collectifs permettant de mieux appréhender :

➔ l'utilisation de l'espace personnalisé de la CNRACL, l'obligation liée au droit à l'information, la saisie, en direct, des dossiers de simulation de calcul ou de liquidation de pension.



Contrôler les dossiers pour le compte des collectivités afin de simplifier les missions

Collecter les informations nécessaires pour le remplissage des dossiers

Réduire les délais de transmission des dossiers

Fournir toutes les pièces justificatives demandées

CONTACT :

Correspondant : Christiane TERRAL

Lundi au Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mail : retraites@cdg01.fr

Tél : 04.74.32.90.92